Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Site de Lauzade sur la commune principale de l'AIOT 3423 Route de Toulon 83340 Le Luc.

La référence de votre dossier est A-3-TFEENVIL6 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 22/12/2023 à 11h57 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration de modification

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur : La D(R)EAL ou la DRIEAT

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

• En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Mandataire

N° SIRET 83033963600029

Organisme: ENVIRONNEMENT XO

Fonction : directeur technique

Personne morale

N° SIRET 42218591800014

Raison sociale CHATEAU LA MASCARONNE

Forme juridique SAS, société par actions simplifiée

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'applic ation du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

La Mascarinne

83340 LE LUC

Signataire

Qualité : Directrice Technique

Référent

Fonction: Directrice Technique

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : Site de Lauzade

Description des activités :

Activité de préparation conditionnement de vins

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse 3423 Route de Toulon 83340 Le Luc

X:967161

Y: 6257284

Projection: Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Création d'un nouveau bâtiment de préparation conditionnement de vins (celui-ci est modifié au regard de la déclaration A-3-8EBVLMF7 du 31 mars 2023 – Sa capacité de production est réduite à 13500hl/an). Il est toujours prévu l'installation d'un cuvier provisoire le temps du chantier, conformément à la déclaration de modification n°A-3-HNYR7GTZ6. Le cuvier provisoire sera installé en extérieur à l'aire libre sur la dalle béton du futur hangar agricole. La capacité de ce

cuvier provisoire sera de 5000hl. A l'issue des travaux, la capacité de production du site sera de 13500hl/an et le cuvier provisoire de 5000hl ne sera plus. Parallèlement, après échange avec le SDIS, la réserve d'eau sera portée à 240 m³. »

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions	
2251	2251-2	Préparation, conditionnement de vins	Capacité de production 13500 hL/an	Capacité de production -5946 hL/an	D	Comparativement à la déclaration de modification n° A-3- 8EBVLMF7 du 31 mars 2023, la quantité est réduite de : 19446 – 13500 = 5946 hl/an

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.